

Note FCO n°2 – version 1

Situation sanitaire de la Fièvre catarrhale ovine (FCO)

- ⇒ Cette note est publique et diffusable
- ⇒ Cette note se base sur la [veille sanitaire de la Plateforme ESA](#) et les informations fournies par l'OIE.

28 sérotypes de FCO existent et plusieurs d'entre eux circulent en Europe et aux frontières de l'Europe. Cette note fait un point de situation au 12 janvier 2021 et sera mise à jour suivant les évolutions.

Précision complémentaire : Seuls les sérotypes 1 à 24 sont réglementées en Europe.

1 Situation en France continentale

La France continentale est considérée, **d'un point de vue réglementaire**, comme étant entièrement atteinte du sérotype 4 et 8 (sérotypes considérés comme étant enzootiques) depuis le 1^{er} janvier 2017.

1.1 Circulation du sérotype 8

Six nouveaux foyers de sérotype 8 ont été confirmés le 15/12/2020 dans un élevage mixte bovin/ovin et cinq élevages bovins des Pyrénées-Atlantiques et dans un élevage bovin de l'Ariège.

Depuis début juillet 2020, des cas cliniques de FCO à sérotype 8 ont été détectés dans le sud du Sud-Ouest (le long de la chaîne pyrénéenne) et dans le Grand-Ouest (Ille-et-Vilaine, Mayenne et Morbihan) (voir figure 1) ([pour plus de détails cliquer ici](#)). Aucun cas n'a été déclaré en Corse.

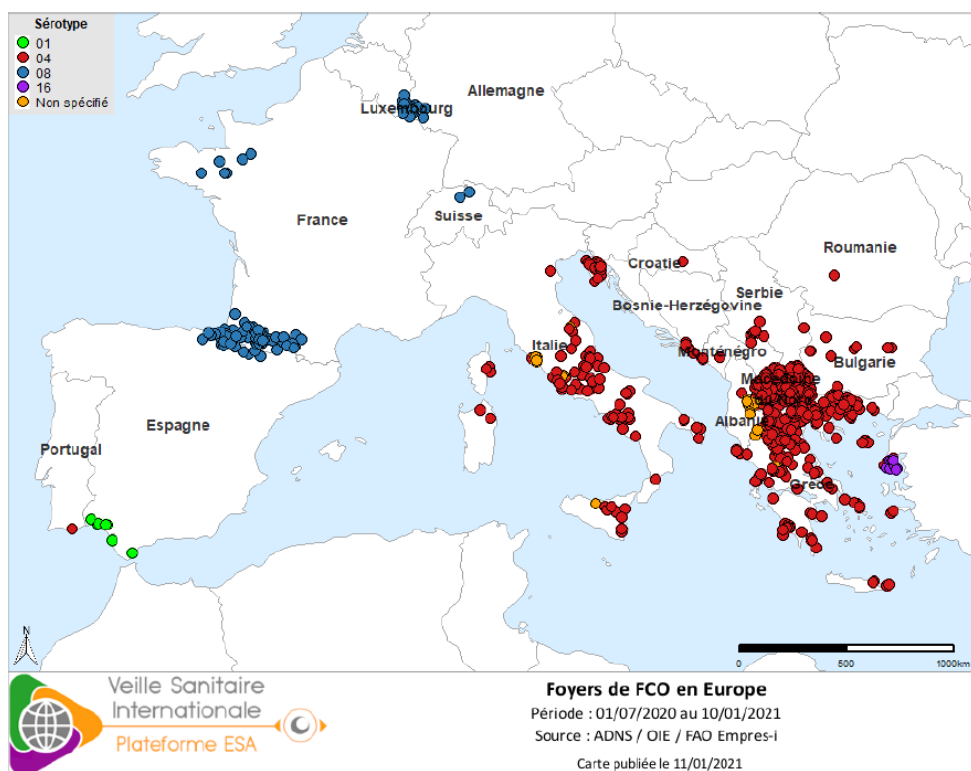


Figure 1. Localisation des foyers de FCO déclarés du 01/07/2020 au 10/01/2021 en Europe. A noter que les foyers bulgares sont des foyers dans la faune sauvage (source : Commission européenne ADNS et FAO/Empres-i/OIE au 11/01/2021).



Au cours des quatre dernières années, le sérotype 8 circule sur le territoire continental plutôt selon un gradient Est-Ouest. Des experts s'attendent à un cycle d'infection quadri ou quinquennal sur une zone donnée en adéquation avec ce qui a pu être observé dans le passé. Cela dépend de la durée d'immunité collective suffisante pour empêcher la diffusion du virus au sein d'une population de ruminants.

1.2 Circulation du sérotype 4

La circulation du sérotype 4 en France continentale pose question du fait de l'absence de détection de cas depuis plusieurs mois. Des cas de sérotype 4 ont été déclarés dans trois élevages bovins de Corse en décembre dernier. Le dernier foyer avait été découvert en avril 2019.

Des investigations complémentaires permettront de mieux appréhender la circulation du sérotype 4 en France continentale et des sérotypes 1, 2, 8 et 16 en Corse.

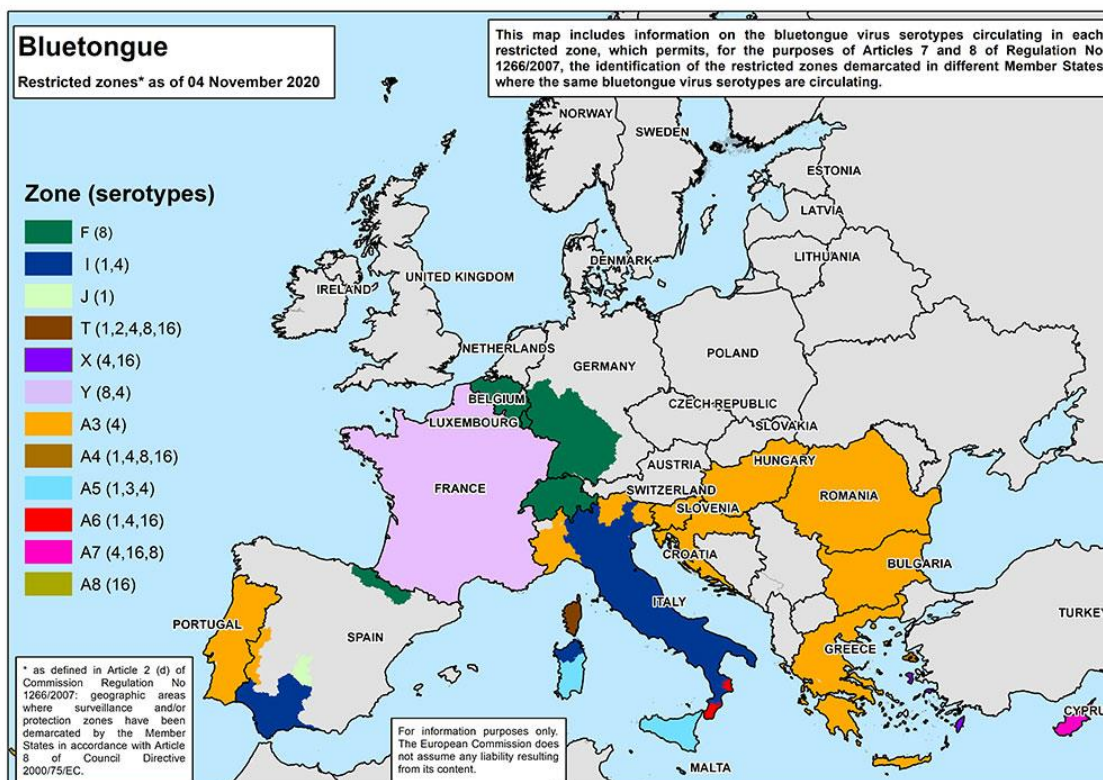
Par ailleurs, un nombre important de dépistages virologiques positifs sont observés dans le Sud-Ouest et la Grand-Ouest dans le cadre des exigences aux mouvements intra européens.

2 Situation en Europe

Le nombre de cas a fortement augmenté en Europe depuis début juillet 2020, ce qui coïncide avec le début de la saison FCO. Le sérotype 4 est détecté dans le sud et dans l'est de l'Europe tandis que le sérotype 8 l'est dans l'Ouest de l'Europe (voir carte 1). Le sérotype 1 est détecté dans le sud de l'Espagne et le 16 en Grèce. [Pour plus de détails, cliquer ici.](#)

La carte suivante présente les restrictions concernant les sérotypes de FCO en Europe. [Pour plus de détails, cliquer ici.](#)

Figure 2 : carte présentant le zonage des différents sérotypes FCO en Europe



3 Situation au Maghreb

L'OIE précise que différents sérotypes de FCO circulent au Maghreb :

- Algérie : des cas de sérotypes 4 ont été détectés vers la frontière tunisienne ;
- Maroc : une circulation de sérotypes 1 et 4 a été déclarée ;
- Tunisie : un épisode de cas cliniques provoqués par du sérotypes 4 est en cours. Il y a eu des épisodes liés aux sérotypes 2 et 3 dans le passé ;
- Libye : circulation actuelle de sérotypes 1 et 8.

4 Activités vectorielles (source Cirad)

En France continentale, les premières semaines de janvier sont classiquement celles où l'on observe une inactivité vectorielle, mais la durée de cette période varie, en fonction de la clémence de l'hiver et la latitude, de quelques semaines à quelques mois.

Pour l'Europe, de même il est impossible de déterminer une période d'inactivité vectorielle à l'échelle du continent. On peut observer une activité continue des culicoïdes dans certaines zones méditerranéennes, alors qu'il y a une interruption longue dans le nord de l'Europe.

Précision : les écosystèmes (zones) adaptés pour les moustiques et les culicoïdes ne sont pas les mêmes.

Précision complémentaire : l'entrée en vigueur de la Loi de Santé Animale au 21 avril 2021 pourraient induire des évolutions de la surveillance de la FCO notamment en terme de fréquence (tous les 2 mois). Cette adaptation éventuelle est en cours d'expertise au sein du groupe de suivi FCO de la Plateforme ESA auquel l'ensemble des acteurs de la surveillance, dont GDS France et le GDS Corse, participent. Un volet de cette surveillance est un prérequis obligatoire pour permettre l'envoi de ruminants aux échanges intra-européens ([voir note n°1](#)) sous condition de vaccination. Elle sera mise en œuvre d'ici mi-février 2021.

